

Lausanne, le 7 janvier 2016

Rapport des vérificateurs des comptes 2015 du GRMHST

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, chers membres

En l'absence de M. Ramaciotti pour cause de décès dans sa famille, nous avons, fait appel à notre membre d'honneur Paul Madelaine pour effectuer la vérification des comptes du GRMHST. Nous avons procédé, à celle-ci le 7 janvier 2016, à Bussigny, ces derniers sont tenus par notre secrétaire trésorier, Pierre-André Girardin.

Nous avons trouvé les comptes très bien tenus et conformes à la vérité. Nous avons pu vérifier la correspondance des résultats dans les comptes des pertes et profits ainsi que de la justesse du bilan.

Nous avons constaté que la fortune de la société au 31 décembre 2015 s'élevait à

CHF 73430.20

et que l'exercice 2015 se solde par un léger déficit de

CHF 368.43

Au vu de ce qui précède, nous proposons à l'Assemblée générale d'accepter les comptes du GRMHST tels qu'ils vous ont été présentés, de donner décharge au secrétaire trésorier et de lui adresser nos compliments et nos remerciements.

Nous vous demandons d'autre part de nous donner décharge de notre mandat.

Les vérificateurs de comptes :

Michèle Berode Paul Madeleine